
Délibération du Comité Syndical n° 2023/10/19-12

Séance du 19 octobre 2023

Objet : AIDES FINANCIÈRES – MOBILITÉ – tarifs d'usage et d'exploitation des bornes, taux d'intervention pour la fourniture et pose des bornes du SDE76 pour 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20231019-2023_10_19-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2023

membres en exercice :	83
membres présents :	50
pouvoirs :	9
membres votants :	59
votes pour :	59
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 19 octobre à 14h40, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 11 octobre 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux à Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	Ex
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	Ex
6		T	Jean-Michel	LAIR	Ex
7		T	Yannick	PRIGENT	
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	X
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	Ex
12		T	Jacques	DELLERIE	
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	X
15		T	Antonio	QUESADA	Ex
16		T	André	BASILLE	Ex
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

Délibération du Comité Syndical n° 2023/10/19-12

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	Ex
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	Ex
34		T	Guillaume	PERUISSET	X
35		T	Franck	FOIRET	X
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	Ex
38		T	Joël	DESCHAMPS	Ex
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSEDENT	
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	
49		T	François	CAPET	X
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	X
55		T	Gérard	LEPEUPLE	X
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	
60		T	Frédéric	CANTO	X
61		T	Pierre	SORIN	Ex
62		T	René	GUEUDIN	
		S	Annie	PIMONT	

Délibération du Comité Syndical n° 2023/10/19-12

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	X
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	
75		T	Georges	FLEURBAEY	X
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	X
80		T	Paul	LESELLIER	X
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	X
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Daniel LEMESLE	1	Jean-Pierre BONNEVILLE	1
2	Jocelyne GUYOMAR	1	Hervé LEPILÉUR	1
3	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
4	Didier GASTON	5	Franck FOIRET	5
5	Laurent VASSET	5	Cécile SINEAU-PATRY	3
6	Jean-François BLOC	6	Daniel LEGROS	6
7	Didier DEPOORTERE	10	Chantal COTTEREAU	10
8	Pierre SORIN	11	Frédéric CANTO	11
9	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13

Secrétaire de séance :

Yves LOISEL a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/10/19-12

Objet : AIDES FINANCIÈRES – MOBILITÉ – tarifs d’usage et d’exploitation des bornes, taux d’intervention pour la fourniture et pose des bornes du SDE76 pour 2024

VU :

- la délibération n° 2022/10/18-06 - AIDES FINANCIÈRES - contributions, aides financières, barèmes de raccordement, tarifs d'adhésion et participations financières pour 2023,
- la délibération n° 2023/03/21-20 - AIDES FINANCIÈRES – MOBILITÉ – tarifs d’utilisation des bornes du SDE76.

PROPOSITION :

Compte tenu de la difficulté de tarification rencontrée sur la borne de 100 kVA de Barentin, la Présidente propose de modifier le tarif d’utilisation des bornes précisé dans la délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-20.

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l’unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **PRÉCISE pour 2024 les tarifs ci-après, qui annulent et remplacent ceux indiqués dans la délibération 2023/03/21-20 :**

- Le tarif d’usage des bornes de recharge pour véhicules électriques du SDE76 :

Jusqu’au 31/12/2023 :

Puissance	3 kVA	7 kVA	22 kVA	50 kVA	100 kVA	150 kVA
Tarif	0,025	0,05	0,08	0,50	1 €/min	1.5
TTC	€/min	€/min	€/min	€/min		€/min

A partir du 01/01/2024 :

Puissance	3 kVA	7 kVA	22 kVA	50 kVA	100 kVA	150 kVA
Tarif	0,025	0,05	0,08	0,50	0,60	0,60
TTC	€/min	€/min	€/min	€/kWh (*)	€/kWh (*)	€/kWh (*)

(*) Avec une pénalité de 0,10 €/min applicable 15 minutes après la fin de charge.

- Le tarif d’exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques du SDE76 reste inchangé :

Nature	A la charge des communes adhérentes	A la charge des communes non-adhérentes
Electricité et abonnement	0 €	100 %
Supervision, maintenance, astreinte	0 €	790 € la 1 ^{ère} année 560 € ensuite
Frais de gestion de la collecte des recettes d’exploitation	0 €	50 €/an

Délibération du Comité Syndical n° 2023/10/19-12

- **PRÉCISE** pour 2024 les taux d'intervention pour la fourniture et la pose des bornes de recharge pour véhicules électriques :

Déploiement de nouvelles bornes sous conditions.

Nature de la dépense		Participation adhérent au SDE76	Participation non-adhérent au SDE76
Fourniture et pose de borne de recharge prévue au SDIRVE	Borne sur parking public et copropriété sans parking	15 %	15 %
	Autres bornes	0 %	15 %
Branchement électrique		0 %	100 %
Exploitation		0 %	100 %
Recettes d'exploitation		Conservées par le SDE76	100 % reversés – 50 € pour le SDE76

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU – PATRY.

